



Direction de la Jeunesse et des Sports
Sous-direction de l'action sportive
Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives

2023 DJS 50 Convention pluriannuelle d'objectifs et subvention (100 000 euros) au Sporting Club de Paris au titre de l'année 2023.

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre du partenariat mené depuis de nombreuses années avec le Sporting Club de Paris et à l'issue de la précédente convention pluriannuelle d'objectifs (2020-2022), il est proposé par la présente délibération la signature d'une nouvelle convention, couvrant les années 2023, 2024 et 2025, ainsi que l'attribution d'une subvention annuelle de 100 000 euros au titre de l'année 2023.

Au titre des actions réalisées par les associations, la Ville de Paris souhaite favoriser le renforcement de la lutte contre les discriminations et les violences sexuelles et sexistes dans le milieu sportif d'une part et contre l'utilisation des Plastiques à Usage Unique (PUU) dans le cadre de son objectif de développement durable d'autre part. Ces deux domaines prioritaires figurent dans les objectifs des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs.

Le Sporting Club de Paris a été créé en 1983, sous le nom d'« Association Culturelle de Paris 13^{ème} ». Le club avait alors pour objet la promotion du sport et de la culture ainsi que la participation à la vie sportive de l'arrondissement. Il s'est progressivement transformé en club de football, entretenant d'étroites relations avec le Sporting Portugal dont il porte, d'ailleurs, les couleurs verte et blanche. Le club est en effet issu, à l'origine, de la communauté portugaise mais s'est depuis ouvert à l'ensemble de la population du 13^e arrondissement et de certains arrondissements limitrophes sans aucune distinction. Le club s'entraîne et dispute ses rencontres dans des équipements sportifs du 13^e arrondissement, en particulier au gymnase Georges Carpentier.

Le club compte à la fin de la saison 2021/2022, 537 licenciés, dont 455 hommes et 82 femmes, des catégories jeunes aux seniors, répartis entre 23 équipes de football et de futsal qui participent aux championnats départementaux, régionaux ou nationaux suivant les catégories de joueurs ou de joueuses concernées. C'est surtout grâce au futsal que le Sporting Club de Paris a acquis une renommée publique et médiatique significative.

Le Sporting Club possède le plus beau palmarès du futsal français avec 5 titres de champion de France et 6 victoires en coupe de France.

Depuis sa création, le niveau du championnat de France division 1 de futsal n'a cessé de s'élever et les écarts entre les quatre premiers du classement, qui disputent les play-offs du championnat, se sont étroitement resserrés. Pour autant la saison dernière, c'est le Sporting Club qui a remporté le titre de champion de France 2022.

Localement, le club continue de remplir une mission d'insertion locale dans le 13^e arrondissement de Paris d'autant plus que ses infrastructures sont situées dans des quartiers sensibles (QPV) de l'arrondissement. Outre qu'il offre aux jeunes adhérents issus des milieux les plus modestes des tarifs et des conditions de paiement particulièrement favorables, il effectue un important travail de prévention auprès des jeunes et auprès de populations en manque de repères afin qu'ils adoptent un comportement citoyen au sein du club, que ce soit avec les éducateurs, avec les arbitres ou avec les équipes adverses. Par ailleurs, le Sporting continue d'accueillir en son sein des personnes effectuant des travaux d'intérêt général grâce au renouvellement de son habilitation auprès du ministère de la justice. Le club compte également leur offrir un quota de places pour assister à ses matchs officiels 2023. Il a également participé très activement aux animations estivales au sein du centre sportif Georges Carpentier.

Le Sporting propose des animations et des activités spécifiques aux jeunes Parisiens autour du futsal mais aussi du football. Le club a créé une section baby futsal et une section loisirs destinée aux femmes multipliant par 4 le nombre de licenciées du club. Le club fait notamment connaître sa discipline auprès du grand public par le biais du dispositif Paris Sport Vacances et des « Mercredis du sport » afin de susciter des vocations auprès du plus grand nombre. À cet égard, le club a pu participer à 12 stages Paris Sport Vacances. Le club qui avait répondu à l'appel d'offres de la Direction de la Jeunesse et des Sports pour les Centres Sport Découverte (médiation sociale par le sport) a donc été présent dans les infrastructures sportives Charles Moureu, Bourneville, et Marcel Cerdan en affectant 2 éducateurs pour animer ces séances.

L'aspect handisport n'est pas non plus oublié dans le projet sportif du club. Malgré la fermeture passée de sa section handisport faute de moyens

financiers et humains, le club souhaite rouvrir une section cécifoot et poursuivre la distribution de nombreuses invitations aux personnes en situation de handicap pour qu'elles puissent assister aux matchs de l'équipe première de futsal. Par ailleurs, de manière régulière, des visites de joueurs, en particulier des internationaux du club, sont programmées dans les hôpitaux auprès d'enfants malades ou en situation de handicap.

Le club a de plus ouvert en septembre 2018 une section féminine futsal encadrée par 2 éducateurs et, depuis septembre 2019, une section « jeunes » féminine. Le club a continué à poursuivre cet objectif de développement de la pratique féminine du football lors de la saison 2021-2022 en ouvrant 2 nouvelles sections féminines chez les jeunes de U11 à U16 et également d'une catégorie féminine loisir.

Enfin, le Sporting Club de Paris a intensifié ses actions en vue de développer la formation de ses cadres techniques. Le club a en effet financé le coût des formations pour plusieurs éducateurs qui ont ainsi pu suivre les modules de formation spécifique au futsal. Par ailleurs, tous les encadrants ont reçu une formation dans le cadre de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et sont également de plus en plus impliqués dans les démarches écoresponsables, par la sensibilisation les plus jeunes au tri et à l'utilisation de gourdes entre autres.

Compte tenu de ce qui précède, la Ville de Paris souhaite poursuivre son soutien à l'association. Je vous demande donc de m'autoriser à signer une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs d'une durée de 3 ans et d'attribuer au Sporting Club de Paris une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 euros au titre de l'année 2023, montant en légère hausse par rapport à l'année précédente pour accompagner le club dans sa progression tant en matière de pratique de haut niveau que d'investissement dans les activités et animations sportives parisiennes.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir délibérer.

La Maire de Paris

2023 DJS 50 Subvention de fonctionnement (100 000 euros) et convention pluriannuelle d'objectifs pour le Sporting Club de Paris au titre de l'année 2023

Le Conseil de Paris,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du _____ par lequel Madame la Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention de fonctionnement au Sporting Club de Paris ;

Sur le rapport présenté par Monsieur Pierre RABADAN au nom de la 7^e Commission.

Délibère :

Article 1 : Sont adoptés le principe d'une convention pluriannuelle d'objectifs et ses modalités d'application.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle d'objectifs, dont le texte est joint à la présente délibération, avec le Sporting Club de Paris, 12, rue Gandon (13 e).

Article 3 : Une subvention d'un montant de 100 000 euros est attribuée au Sporting club de Paris (2882/2023_05568), au titre de ses activités sportives pour l'année 2023.

Article 4 : La dépense correspondante sera imputée sur la section de fonctionnement du budget 2023 de la Ville de Paris, sous réserve de la décision de financement.